

Accessions

159.826

Shelf No.

XG.3656.21

Barton Library.

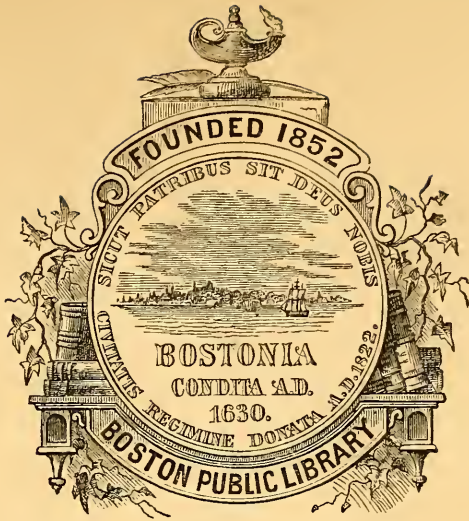


Thomas Pennant Barton.

Boston Public Library.

Received, May, 1873.

Not to be taken from the Library!



304

PAMPHLETS.

French
Revolution

~
1793
~

Barton library

G3656
21

159.826



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Public Library

XG.3676.21

ACCESSION No.

ADDED 187

CATALOGUED BY

REVISED BY

MEMORANDA.

CONVENTION NATIONALE.

ACTE D'ACCUSATION

CONTRE

PLUSIEURS MEMBRES

DE LA CONVENTION NATIONALE,

Présenté au nom du comité de sûreté générale,

PAR ANDRÉ AMAR, membre de ce comité,

Le treizième jour du premier mois de l'an deuxième
de la République française, et du vieux style
le 3 octobre.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

le 3 Octobre 1793.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

2007-01-06 09:00

CONVENTION NATIONALE.

ACTE D'ACCUSATION

CONTRE

PLUSIEURS MEMBRES

DE LA CONVENTION NATIONALE,

Présenté au nom du comité de sûreté générale;

PAR ANDRÉ AMAR, membre de ce comité

Le treizième jour du premier mois de l'an deuxième
de la République française, et du vieux style
le 3 octobre.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

IL a existé une conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République, contre la liberté et la sûreté du peuple français.

A

Au nombre des auteurs et complices de cette conspiration, sont Brissot, Gensonné, Vergniaud, Guadet, Grangeneuve, Pétion, Gorsas, Biroteau, Louvet, Valazé, Valady, Fauchet, Carra, Isnard, Duchâtel, Barbaroux, Sales, Buzot, Sillery, Ducos, Fonfrède, Lehardi, Lanjuinais, Fermont, Rouyer, Kersaint, Manuel, Vigier et autres. La preuve de leurs crimes résulte des faits suivans.

Brissot, agent de police sous les rois, déshonoré, même dans l'ancien régime, par de basses intrigues, commença à figurer dans la révolution, comme membre du comité des recherches de la commune de Paris où il fut introduit par Lafayette, à qui il prostitua long-temps son ministère et sa plume.

Quand Lafayette, après avoir voulu protéger par la force le départ de Louis XVI, contre le vœu du peuple, affecta de donner sa démission pour se faire prier de conserver le commandement de la garde parisienne, et exiger des citoyens armés un serment de fidélité à sa personne, Brissot écrivoit dans le Patriote français, que la retraite de Lafayette étoit une calamité publique. De tout temps l'ennemi des sociétés populaires, il se montra aux jacobins seulement à trois époques remarquables.

La première, au mois d'avril 1790, pour commencer l'exécution d'un plan d'intrigue, déguisé sous une apparence de philanthropie, et dont le résultat fut la ruine de nos colonies.

La seconde, au mois de mars 1791, pour préparer la journée du Champ-de-mars. que Lafayette et ses complices avoient froidement méditée pour assassiner les patriotes. Quand les plus zélés amis de la liberté

étoient plongés dans les cachots, Brissot se promenoit paisiblement dans les rues de Paris.

La troisième fut le mois de janvier 1792, où il vint prêcher la guerre que tous les ennemis de la révolution appeloient sur la France pour étouffer la liberté naissante.

Nommé à l'assemblée législative, Brissot se coalisa ouvertement avec Caritat, dit *Condorcet*, et avec plusieurs députés de la Gironde, Gensonné, Guadet, Vergniaud, Grangeneuve, Serres, Ducos et autres. Ces hommes cherchèrent d'abord à usurper une utile popularité, en défendant la cause du peuple dans les occasions de médiocre importance, quoiqu'ils l'abandonnassent constamment dans les circonstances décisives.

La cour et tous les ennemis de la France se servirent de leur influence pour faire déclarer la guerre dans le temps où nos armées, nos places fortes, étoient dans un état de dénuement absolu, et confiées à des traîtres choisis par un roi parjure. Dans le même temps ils protégèrent de tout leur pouvoir le ministre Narbonne, que toute la France accusoit principalement des mesures prises pour rendre cette guerre fatale à la liberté; ils persécutoient, ils calomnioient ceux qui avoient le courage de les dénoncer. Caritat, dit *Condorcet*, dans la *Chronique*, Brissot dans le *Patriote français*, s'honoroient impudemment de leurs honteuses liaisons avec ce traître qu'ils érigeoient en héros: ils le firent envoyer, contre toutes les lois, à l'armée qu'il trahit, sans qu'il eût rendu ses comptes comme ministre. Les mêmes députés journalistes se déclarèrent aussi les défenseurs officieux de

Diétrik , convaincu de complicité avec Lafayette , et d'avoir voulu livrer Strasbourg. Tandis que les chefs de cette faction protégeoient les conspirateurs et les généraux perfides ; tandis qu'ils leur faisoient donner le droit de vie et de mort , et celui de faire des lois pour l'armée , les soldats patriotes étoient proscrits , les ci-devant Gardes-françaises et les volontaires de Paris étoient spécialement persécutés , et envoyés à la boucherie.

• Cependant les satellites des despotes de l'Europe nous cernoient , et la cour se préparoit à leur ouvrir l'entrée de la France , après avoir fait égorgé à Paris les plus intrépides défenseurs de la liberté. Sans l'heureuse insurrection du 10 août , cette horrible conspiration étoit exécutée. Brissot , Gensonné , Pétion , Guadet , Vergniaud et leurs complices , mirent alors tout en usage pour contrarier les généreux efforts du peuple , et pour sauver les tyrans.

Les sections de Paris , et les citoyens de toutes les parties de la France , réunis dans cette ville , sous le titre de fédérés , demandoient à grands cris la déchéance du parjure Louis XVI.

Brissot , Vergniaud , Gensonné , s'efforcèrent de l'empêcher par les discours les plus insidieux , où ils abjuroient manifestement les principes qu'ils avoient paru quelquefois défendre. Le peuple leur en témoigna son indignation au sortir des seances où ils les avoient prononcés.

Les citoyens de Paris et les fédérés s'étoient armés pour renverser le trône du tyran conspirateur. Brissot , Pétion , Gensonné , Guadet , Vergniaud et leurs adhérens , transigeoient avec lui.

Dans la nuit même du 9 au 10 août, Pétion envoyoit des messages dans les sections, pour les exhorter au calme et à l'inaction. Au moment où le peuple marchoit contre le château des Tuileries, Pétion étoit chez Louis XVI; il conféroit avec ses courtisans; il visitoit les postes des satellites que le tyran y avoit rassemblés depuis long-temps, pour égorger le peuple. Pétion avoit donné ordre à Mandat, commandant général de la garde nationale parisienne, de laisser passer le peuple, et de le canonner par derrière. Quelques jours avant cette fatale époque, Gensonné et Vergniaud avoient présenté à Louis XVI, par l'entremise du peintre Boze, et de Thierry, son valet-de-chambre une espèce de traité, où ils s'engageoient à le défendre, à condition qu'il rappelleroit au ministère, Rolland, Clavières et Servan, leurs créatures et leurs complices. Ce fait, constaté par un grand nombre de témoins, a été avoué par Vergniaud lui-même à la Convention, dans un temps où la faction dominante croioit pouvoir insulter impunément à la liberté. Le résultat de ce traité coupable eût été la conservation de la royauté, dont le peuple français vouloit secouer le joug odieux, et l'assassinat de tous les citoyens magnanimes, qui étoient venus de chaque partie de l'empire pour provoquer le chute du tyran.

Ce Pétion, qui montrôit tant d'activité pour apaiser, au prix du sang du peuple, l'insurrection nécessaire du 10 août, étoit le même qui avoit souffert paisiblement le mouvement inutile et funeste du 20 juin précédent, parce que la même faction l'avoit provoqué uniquement pour forcer Louis XVI à rappeler les mêmes ministres. Elle avoit cru aussi que

Les fédérés du 16 août accouroient à sa voix, pour seconder ses desseins ambitieux. Quand elle les vit disposés à ne servir que la patrie, elle voulut les arrêter. Elle n'agitoit le peuple que pour effrayer le roi, et après s'en être servi, elle prétendoit le briser comme un instrument inutile.

Avant le 10 août, Pétion, maire, et tous ses adhérens, s'étoient appliqués à donner mille dégoûts aux fédérés, pour les forcer à quitter Paris. Ils les laissoient sans logement, sans secours. Dans le même temps, Lásource et les députés girondins péroroient avec véhémence dans la société des Jacobins, pour les déterminer à sortir de Paris, à se rendre au camp de Soissons, où les défenseurs de la patrie souffroient la plus horrible disette, où ils virent plusieurs d'entre eux périr victimes de l'un des attentats les plus exécrables qu'ait commis Narbonne.

Brissot avoit donné au roi des conseils pernicieux à la liberté, comme le prouve une lettre de sa main, adressée à Louis XVI, déposée au comité de surveillance, et où sa signature se trouve raturée. Kersaint et Rouyer, deux partisans connus de la même faction, avoient écrit au même tyran deux lettres semblables, trouvées dans les papiers des Tuileries. Membres de l'assemblée législative, ils osoient solliciter, au mépris des lois, la place de ministre ou de conseil du roi, sous la promesse d'étendre sa funeste autorité. Ce crime a été dévoilé au sein de la Convention nationale; mais alors leur faction dominoit, et ils avouèrent leur bassesse avec insolence.

Le projet d'empêcher la fondation de la République et d'égorger les amis de la liberté, fut mis en motion à la tribune de l'assemblée législative,

par Brissot lui-même , dans le discours insidieux où il s'opposa à la déchéance peu de jours avant la révolution du 10 août. Le 26 juillet 1792 , après avoir parlé des partisans des deux chambres et des émigrés , il s'exprima ainsi : *On nous parle d'une troisième faction qui veut établir la République. Si ces républicains régicides existent , s'il existe des hommes qui tendent à établir la République sur les débris de la constitution , le glaive de la loi doit frapper sur eux comme sur les amis actifs des deux chambres , et sur les contre-révolutionnaires de Coblenz.*

Si les vœux de Brissot et de ses complices avoient été remplis , il n'y auroit aujourd'hui ni républicains ni république ; les défenseurs de la liberté auroient précédé à l'échafaud les rebelles de Coblenz et les satellites du tyran.

Ce qui caractérise sur-tout la perfidie des conjurés , c'est le rapprochement des faits suivans :

Au mois de mars 1791 , quand la France admettoit une royauté constitutionnelle , quand le nom de républicain étoit un signal de proscription contre les amis de la liberté , Brissot et le ci-devant marquis de Condorcet imprimoient un journal intitulé le *Républicain*. Ils affichoient par-tout , sous le nom du ci-devant marquis Achille Duchâtelet , parent de Lafayette , et alors très-assidu chez la marquise de Condorcet , des placards qui présentoient à tous les yeux le mot de République , Condorcet publioit un livre sur la République qui n'avoit rien de républicain que le nom , (et que le gouvernement anglais eût avoué. Brissot vint aux Jacobins , auxquels il avoit été long-temps étranger , rédiger la pétition qui devoit

conduire à la boucherie les patriotes ardents que Lafayette attendoit au Champ-de-Mars pour les immoler. La société des Jacobins ne vouloit demander que le jugement du roi fugitif; Brissot affecta de glisser dans la pétition le vœu prématuré de proscrire la royauté en elle-même. On fit circuler la fausse pétition : dès ce moment tous les amis de la liberté furent proscrits sous le titre de républicains et d'ennemis de la constitution reconnue :

Aux mois de juillet et d'août 1792, quand le peuple français, lassé de tant de trahisons, vouloit se délivrer du fléau de la royauté, quand les citoyens de toutes les parties de l'empire, réunis aux Parisiens, pour punir Louis, ne pouvoient reconnoître ni un roi de sa race, ni aucune autre espèce de roi, Brissot, Caritat, Guadet, Vergniaud, Gensonné et leurs complices conspiroient pour conserver la royauté. Ils érigeoient en crime la seule pensée de la République; ils dévoioient les républicains aux vengeances du tyran et aux fureurs de l'aristocratie; ils étoient républicains sous la monarchie et royalistes sous la République, pour perdre la nation française et la livrer à ses éternels ennemis.

Ce projet d'étouffer la République au berceau, ils le manifestèrent par des actes solennels, dans la journée même du 10 août.

Dans le moment où la victoire étoit encore suspendue entre les satellites de Louis XVI et les défenseurs de la liberté, quand le tyran hypocrite vint au sein de l'assemblée dénoncer le peuple dont il avoit préparé le massacre, quand il osa dire : *Je suis venu ici pour éviter un grand crime*, Vergniaud,

président , lui fit une réponse digne d'un ennemi du peuple et d'un complice du tyran. « Sire , lui » répondit ce mandataire infidèle , l'assemblée met » au rang de ses devoirs *les plus chers* , le maintien » de toutes les autorités constituées ; nous saurons » tous mourir à notre poste pour le remplir ».

Le procureur-syndic , Rœderer , qui avoit accompagné à l'assemblée législative Louis XVI , sa coupable famille , et plusieurs de ses satellites , couverts du sang des citoyens , rend compte des précautions qu'il a prises avec le maire Pétion , pour assurer la défense du château des Tuileries ; de la harangue qu'il a adressée aux canonniers , pour les exhorter à faire feu sur le peuple. Il parle avec le ton de la douleur , de la désobéissance de ces braves citoyens à ses ordres parricides , de la résolution que lui ont annoncée des citoyens insurgés , de ne point se séparer que l'assemblée n'ait prononcé la déchéance.

Le public applaudit. Le président Vergniaud impose silence au public ; il l'accuse formellement de violer la loi et de gêner la liberté des opinions dans l'assemblée législative.

Rœderer continue de dénoncer le peuple. « Le » roi , dit-il , est un homme ; cet homme est un » père. Les enfans nous demandent d'assurer l'exis- » tence du père , la loi nous demande d'assurer » l'existence du roi , la France nous demande l'exis- » tence de l'homme ». Il demande que l'assemblée nationale communique au département la force qui lui manque , et promet de mourir pour l'exécution de ses ordres.

Le président, Vergniaud applaudit à ces blasphêmes : il déclare formellement à Rœderer, « que » l'assemblée a entendu son récit avec le plus vif » intérêt, et qu'elle va prendre sur-le-champ sa de- » mande en considération ».

Kersaint appuie la pétition du procureur-syndic ; Guadet, au même instant, appelle la sollicitude nationale sur Mandat, cet infame commandant de la garde nationale, qui venoit d'être mis en état d'arrestation à la maison commune, pour avoir donné l'ordre de fusiller le peuple en queue et en flanc, selon le plan concerté avec la cour et ses conseillers ; Guadet demande qu'on nomme une députation de 12 membres, pour lui faire rendre la liberté.

Guadet prévoit le cas où le traître auroit subi la peine due à son crime, et aussitôt il cherche à s'emparer de la force publique, en demandant que dans le cas où ce commandant-général n'existeroit plus, la députation soit autorisée à lui choisir un successeur.

Dans cette mémorable journée, on vit les chefs de la faction Girondine, Vergniaud, Guadet, Gensonné, se relever au fauteuil, à la tribune, et passer continuellement de l'un à l'autre pour rabattre l'énergie du peuple et sauver la royauté sous l'égide de la prétendue constitution.

Guadet ayant pris le fauteuil après Vergniaud, répondit, avec autant de dédain et de fausseté, aux nouveaux magistrats qui venoient lui présenter le vœu énergique du peuple, pour la proscription de la tyrannie, que Vergniaud avoit mis de bienveillance dans sa réponse au discours coupable de Rœderer. Ils ne parloient aux citoyens qu'amenoit à la barre le su-

blime enthousiasme de la liberté reconquise , que d'obéissance à la loi constitutionnelle , que du maintien de la tranquillité.

Quand la municipalité offrit de remettre à l'assemblée le procès-verbal des grandes opérations de cette journée , et l'invitoit de l'envoyer à toutes les municipalités pour prévenir les calomnies des ennemis de la liberté , Guadet , président , se permit d'interrompre les membres qui convertirent cette demande en motion , pour recommander de nouveau aux magistrats l'exécution de la loi. Il donna des louanges à Pétion ; il reprocha au conseil général de la commune de l'avoir consigné chez lui , précaution qui avoit paru indispensable pour mettre ce fourbe dans l'impossibilité de tourner l'insurrection même contre la liberté ; il les invita à lever la consigne sous le prétexte que Pétion étoit nécessaire au peuple , dont il étoit l'idole. Il étoit au moins nécessaire à la faction , et les traîtres mirent tout en usage pour entretenir l'idolâtrie qu'ils avoient tâché d'inspirer aux citoyens abusés par ce vil intrigant.

Une députation du fauxbourg Saint-Antoine vient peindre les crimes du tyran et demander sa punition : elle fait parler la douleur civique des veuves et des enfans des généreux citoyens égorgés dans cette journée même par ses satellites.

Le perfide Guadet leur répond froidement : *L'assemblée nationale espère rétablir la tranquillité publique et le règne de la loi.*

Vergniaud vient ensuite , au nom de la commission extraordinaire que la faction dirigeoit , proposer

la suspension du roi détrôné par le peuple et condamné par l'insurrection.

Il appelle cet acte conservatoire de la royauté, *une mesure rigoureuse*. Il gémit sur les événemens qui viennent de se passer, c'est-à-dire, sur le salut de la patrie et sur la défaite du tyran ; il motive la suspension sur les *méfiances* qu'a inspirées le pouvoir exécutif, dont le peuple venoit de punir les trahisons innombrables.

Choudieu fait la motion généreuse, et peut-être nécessaire, d'inviter les assemblées primaires à exclusion de la Convention nationale, dont la convocation étoit arrachée par le peuple à la faction dominante, les membres de l'assemblée législative et ceux de l'Assemblée constituante.

Vergniaud s'y oppose.

Un autre membre demande que les registres de la liste civile soient déposés sur le bureau.

Vergniaud s'y oppose avec la même astuce.

Guadet paroît à la tribune et propose, au nom de la même commission, de nommer un gouverneur au fils du ci-devant roi, qu'il appelle encore *Prince-Royal*.

Brissot et tous les intrigans ses complices affectent d'invoquer sans cesse l'exécution littérale de la constitution.

Des citoyens demandent la déchéance du tyran, au nom des nombreux martyrs de la liberté qui ont péri devant le château des Tuileries.

Le même Vergniaud s'élève contre cette pétition ; il rappelle que le peuple de Paris n'est qu'une section de l'empire ; il le met déjà en opposition avec les citoyens des départemens ; il insinue que l'assemblée n'est pas libre ; que le peuple est égaré. Il invite les pétitionnaires à le calmer, et le président Gensonné appuie ce discours perfide.

Les mandataires de la commune viennent ensuite demander que le tyran soit mis en état d'arrestation : Vergniaud s'y oppose ; il leur déclare que tant qu'il y aura du trouble dans Paris, le roi restera dans le sein de l'assemblée ; qu'ensuite il sera transféré au palais du Luxembourg.

Au Luxembourg, la fuite du tyran eût été facile ; c'est du Luxembourg que son frère, le ci-devant *Monsieur*, venoit effectivement de s'échapper : aussi Brissot fit-il encore des démarches multipliées chez le ministre de la justice d'alors, pour obtenir que Louis XVI fût renfermé au Luxembourg. Pétion et Manuel pérorèrent long-temps au conseil-général de la commune pour empêcher qu'il ne fût conduit à la tour du Temple. Il n'est point d'artifices qu'ils n'aient employés dans ce jour pour attendrir le peuple sur le sort du tyran, et pour faire avorter la révolution du 10 août.

Gensonné et Guadet eurent la bassesse d'annoncer plusieurs fois (ce qui étoit un mensonge) que Louis XVI avoit dit aux Suisses de ne pas tirer sur le peuple. On imagina la ruse grossière de lui faire écrire, dans la loge du logotachigraphe, une lettre pour les Suisses de Courbevoie, portant ordre de ne

pas se rendre à Paris ; et Gensonné en proposa la lecture à l'assemblée.

Depuis lors, Gensonné et sa faction furent contraints de parler avec éloge de la journée du 10 août, et travaillèrent sans relâche à la ruine de la République. Dès le lendemain ils affichèrent des diatribes contre tous ceux qui avoient contribué à la chute du trône, contre les jacobins, contre le conseil-général de la commune, contre le peuple de Paris. La plume de Louvet, celles de Brissot, de Champagneux, premier commis de Roland, furent mises en activité. On a vu chez Roland des paquets énormes de ces libelles ; on a vu toute sa maison occupée à les distribuer.

Ils cherchèrent à allumer la guerre entre les sections et le conseil de la commune, entre les sections et l'assemblée électorale, entre Paris et les autres portions de l'état ; ils protégèrent ouvertement tous les conspirateurs, tous les royalistes consternés, contre les amis de la République.

Cependant, Brunsvick et les Prussiens se préparaient à envahir notre territoire ; loin de songer à les repousser, les chefs de la faction investis de toute l'autorité du gouvernement, les favorisoient de tout leur pouvoir.

Le séjour et les intrigues de Brissot en Angleterre, le voyage que Pétion avoit fait à Londres, dans l'intervalle qui s'écoula entre la fin de l'assemblée constituante et sa nomination à la mairie, avec la femme de Brulart, dit Sillery, avec les enfans du ci-devant duc d'Orléans, avec une élève de la femme de Sillery, nommée Paméla ; les liaisons de tous ces hommes

avec les Anglais résidens en France, celles de Carra, l'un des suppôts de la même faction, avec certains personnages de la cour de Prusse ; toutes ces circonstances et beaucoup d'autres avoient signalé Brissot et ses complices, comme les agens de la faction Anglaise qui a exercé une influence si funeste sur le cours de notre révolution.

Leurs actions ont pleinement confirmé ces puissantes présomptions. Dès le 25 août 1791, Carra écrivoit, dans les annales patriotiques, un article qui prouvoit son tendre attachement à *cette maison souveraine*. Le voici : « Le duc d'York vient d'épouser une princesse de Prusse, nièce de la princesse d'Orange. Ce mariage unit à jamais ces trois cours alliées. Eh ! pourquoi, ces trois cours alliées ne se prêteront-elles pas au vœu des Belges, si les Belges *demandotent le duc d'York, pour grand-duc de la Belgique, avec tous les pouvoirs du roi des Français ?*

A une époque très-rapprochée de la révolution du mois d'août 1792, le 25 juillet, tandis que Brunswick et ses alliés se préparoient à fixer les destinées du peuple Français par la force des armes, Carra écrivoit, dans le même journal, le passage suivant qui contient tous les secrets de la faction :

« Quelques petites observations sur les intentions des Prussiens dans la guerre actuelle.

» Rien de si bête que ceux qui croient ou voudroient faire croire que les Prussiens veulent détruire les Jacobins, et qui n'ont pas vu dans ces mêmes Jacobins les ennemis les plus déclarés et les plus acharnés de la maison d'Autriche, les amis constans de la Prusse, de l'Angleterre et de la Hollande. Ces

mêmes Jacobins, depuis la révolution, n'ont cessé de demander à grands cris la rupture du traité de 1756, et à former des alliances avec la maison de Brandebourg et de Hanovre, tandis que les gazetiers universels dirigés par le comité Autrichien des Tuileries, ne cessoient de louer l'Autriche et d'insulter les cours de Berlin et de la Haye.

„Non, ces cours ne sont pas si mal-adroites de vouloir détruire ces Jacobins qui ont des idées si heureuses pour les changemens de dynasties, et qui dans un cas de besoin, peuvent considérablement servir les maisons de Brandebourg et de Hanovre contre celle d'Autriche. Croyez-vous que le célèbre duc de Brunswick ne sait pas à quoi s'en tenir sur tout cela, et qu'il ne voit pas clairement les petits tours de passe-passe que le comité Autrichien des Tuileries et la cour de Vienne veulent jouer à son armée en dirigeant toutes les forces des Français contre lui, et en déplaçant le foyer de la guerre loin des provinces Beligiques ? croyez-vous qu'il se laissera mistifier par Kaunitz ? non ; il attendra, baguenaudera avec son armée de Coblentz, et avec ces pauvres freluquets de princes et ci-devant nobles émigrés, jusqu'à ce que nous ayons pris enfin un parti décisif relatif aux traîtres à qui nous avons confié le pouvoir exécutif, et relatif à une bonne politique. C'est le plus grand guerrier et le plus grand politique de l'Europe, que le duc de Brunswick ; il est très-instruit, très-aimable : *il ne lui manque peut-être qu'une couronne, je ne dis pas pour être le plus grand roi de la terre, mais pour être le véritable restaurateur de la liberté de l'Europe.* S'il arrive à Paris, je gage que sa première démarche sera de venir aux
Jacobins

Jacobins et d'y mettre le bonnet rouge. MM. de Brunswick , de Brandebourg et de Hanovre , ont un peu plus d'esprit que MM. de Bourbon et d'Autriche.

Signé, CARRA.

Cette faction auroit voulu se servir des sociétés populaires , et sur-tout des Jacobins , pour favoriser les projets des tyrans étrangers. De-là les combats qu'elle livra , pendant les derniers mois de l'assemblée législative , à la majorité républicaine de cette société qui finit par les expulser tous de son sein.

Un jour, le même Carra avoit porté l'audace jusqu'à proposer ouvertement à la tribune même des Jacobins , le duc d'York pour roi des Français : toute la société indignée se leva et ordonna qu'il seroit censuré par son président. Cette scène s'est passée en présence de deux mille témoins. Carra lui-même , dans un libelle qu'on lui a permis d'écrire même dans sa prison , ne pouvant nier ce délit , a essayé de l'excuser par les circonstances du temps où il fut commis.

Il résulte de ces faits que , lorsque Carra étoit venu au commencement de la guerre à la barre de l'assemblée législative , déposer une boîte d'or dont le roi de Prusse lui avoit jadis fait présent , et abjurer la protection de cet ennemi de la France , il avoit joué une comédie semblable à celle qu'il donna aux Jacobins le jour où il dénonça un assignat de mille livres , qu'il prétendoit lui avoir été envoyé pour le corrompre ; il résulte que Carra et ses associés étoient des fourbes profonds soudoyés par l'Angleterre , la Prusse

Acte d'accusation , par Amar.

B

et la Hollande, pour préparer les voies à un prince de la maison qui règne sur ces contrées.

Ce fut ce même Carra qui, avec le ci-devant marquis de Sillery, confident déshonoré d'un prince méprisable, fut envoyé par la faction alors dominante, en qualité de commissaire de la Convention nationale, auprès de Dumouriez; la trahison qui devoit sauver l'armée aux abois du despote prussien fut consommée; Dumouriez laissa là les ennemis ravagés par la maladie, après avoir lui-même annoncé plusieurs fois à la Convention leur ruine totale et inévitable; il revint brusquement à Paris, où il vécut plusieurs jours dans une intime familiarité, avec Brissot, Pétion, Guadet, Gensonné, Carra et leurs pareils; il concerta avec eux la perfide expédition de la Belgique, où il entra tandis que le roi de Prusse se retiroit paisiblement avec son armée, en dépit des soldats français indignés de l'inaction où on les retenoit.

Il n'avoit point tenu à la faction que la motion souvent faite par Carra, de recevoir Brunsvick à Paris, ne fût réalisée. Tandis qu'au commencement de septembre, Paris et la France se levoient tout armés pour écraser les hordes du despotisme, ils cherchoient à lui livrer Paris sans défense; ils méditoient de fuir au-delà de la Loire, avec l'assemblée législative, avec le conseil exécutif, avec le roi prisonnier, et sa famille, avec le trésor public: plusieurs membres de l'assemblée législative ont été sondés à ce sujet. Kersaint, revenu de sa mission à Sedan, où il avoit lâchement trahi la cause publique, osa le proposer au conseil exécutif: Roland, Clavière, Lebrun, créatures et instrumens de Brissot et de ses complices, l'appuyèrent

formellement. L'aveu de ce projet est consigné dans une lettre de Rolland à la Convention nationale, en réponse à une dénonciation faite contre lui sur ce point; plusieurs témoins peuvent aussi l'attester: mais la menace qui fut faite aux ministres perfides par un de leurs collègues, de les dénoncer au peuple, le grand mouvement des citoyens de Paris et de la République, le firent échouer; il ne resta plus aux conspirateurs d'autre parti que de tirer le roi de Prusse et Brunswick du mauvais pas où ils s'étoient engagés; tel fut l'objet de la mission de Carra et Sillery, et des négociations de Dumouriez avec Frédéric Guillaume.

Quels traits de lumière! Carra, dans sa feuille du 26 juillet, plaide la cause de Brunswick, et le présente à la France patriote comme le restaurateur de la liberté. Brunswick, selon lui, a droit de se plaindre de ceux qui feroient marcher l'armée française contre lui; il convient à ses intérêts que le foyer de la guerre ne soit point déplacé loin de la Belgique; et, peu de temps après, les ministres amis de Carra, Rolland, par exemple, qui venoit de le nommer bibliothécaire national, propose d'ouvrir le passage et l'entrée de Paris à Brunswick; et peu de temps après, ce projet ayant échoué, on envoie Carra et Sillery au lieu où les armées de Brunswick et de Dumouriez sont en présence; Dumouriez laisse partir Brunswick et le roi de Prusse avec leur armée délabrée; et, de concert avec les chefs de la faction, *va porter le foyer de la guerre dans la Belgique*. Depuis ce temps ils n'ont pas cessé un seul instant de conspirer contre la République, qui s'élevoit en dépit d'eux.

Déshonorer et assassiner les amis de la liberté,

protéger les royalistes , défier les agens de la faction , troubler , paralyser , avilir la Convention nationale , décréditer la monnoie nationale et républicaine , accaparer les subsistances , affamer le peuple , sur-tout à Paris , au sein de l'abondance , armer les départemens contre Paris , en calomniant sans cesse les habitans de cette cité , mère et conservatrice de la liberté ; enfin , allumer la guerre civile , et démembrer la république , sous le prétexte de la fédéraliser ; mais en effet pour la ramener sous le joug monarchique , cacher ces coupables projets sous le voile du patriotisme ; et , en combattant pour la tyrannie , prendre pour mot de ralliement , *république et anarchie* : tels sont les principaux moyens qu'ils ont employés pour parvenir à leur but.

Ils cherchèrent sur-tout à empoisonner la liberté et le bonheur public dans leur source , en dépravant ou en égarant l'opinion générale. Brissot , Gorsas , Louvet , Rabaut-Saint-Étienne , Vergniaud , Guadet , Carra , Caritat , unirent leurs plumes à celles de cent journalistes mercenaires , pour tromper la nation entière sur le caractère de ses mandataires , et sur les opérations de la Convention nationale. Les sommes immenses que la faction avoit fait remettre entre les mains de Roland , sous le prétexte de former l'esprit public ou d'approvisionner la France , alimentoient cette horde de libellistes contre-révolutionnaires.

Roland avoit organisé chez lui des ateliers d'impositions et de calomnies , sous le nom ridicule de bureaux de formation d'esprit public. Sa femme les dirigeoit : elle écrivoit elle-même avec une prodigieuse fécondité.

Roland et ses collègues Clavière et Lebrun, épuisoient les moyens du gouvernement pour répandre dans toute l'Europe les libelles destinés à flétrir la révolution du 10 août.

Roland interceptoit, par le moyen des administrateurs infidèles des postes qu'il avoit choisis, les correspondances patriotiques, et le petit nombre d'écrits utiles que le civisme pauvre et persécuté pouvoit publier pour la défense des principes et de la vérité. Il se permettoit souvent de supprimer les discours des députés républicains, dont l'envoi avoit été ordonné par la Convention; quelquefois même il poussa l'audace au point de les envoyer sous le couvert du ministre de l'intérieur, tronqués et falsifiés; de manière que dans l'affaire de *Capet*, par exemple, tel député qui demandoit la mort du tyran, paroissoit, aux yeux du lecteur, voter énergiquement pour son absolution.

Rabaut, dit Saint-Étienne, se signaloit par un genre de talent remarquable. Il s'étoit fait directeur d'un papier très-répandu, intitulé *le moniteur*, qui étoit censé rendre avec une exactitude littérale les opinions des orateurs de la Convention. En cette qualité, il donnoit aux discours des patriotes le caractère et les modifications analogues au genre de calomnie que la faction avoit mis à l'ordre du jour: souvent par l'addition, par la soustraction ou par le déplacement d'un mot, il faisoit délirer, aux yeux de l'Europe entière, tous les défenseurs de la république française.

Rabaud suffisoit à trois ou quatre directions de la même espèce; il avoit un émule dans la per-

sonne de son collègue Louvet , qui recevoit 10,000 livres par an , pour mentir à l'univers , dans le journal des débats de la Convention , et qui remplissoit en même-temps trois ou quatre tâches pareilles.

A ces indignes moyens se joignoit la correspondance mensongère des agens de la faction , avec leurs commettans , les déclamations dont ils faisoient chaque jour retentir le sanctuaire de la législation , souvent même des pétitions qu'ils avoient la lâcheté de mendier ou de dicter , et jusqu'aux réponses du président ; la tribune , le fauteuil , la barre , tout alors sembloit prostitué à la calomnie.

Ces machinations avoient commencé avec la Convention nationale. Même avant qu'elle fût assemblée ; les conspirateurs avoient inspiré aux nouveaux députés les plus sinistres préventions contre une partie de leurs collègues , et contre le lieu où ils devoient tenir leurs séances : ils s'appliquèrent à les entretenir chaque jour par des accusations aussi atroces que ridicules. Louvet , Barbaroux , Salles , Buzot , se signalèrent les premiers dans ce genre d'escrime. Les chefs de la faction girondine les dirigeoient ; les harangues des calomniateurs étoient préparées , revues ou sanctionnées chez Roland , ou dans des conciliabules ténébreux , qui se tenoient ordinairement chez Dufriche-Valazé et chez Pétion. Roland venoit de temps à autre les appuyer à la barre de l'autorité de sa fausse vertu , tant prônée par ses complices. Tous les jours ils jetoient au milieu des représentans du peuple , de nouveaux brandons de

discordes, qui embrâsèrent bientôt toute la République.

L'une des conséquences les plus importantes qu'ils tiroient de leurs déclamations calomnieuses, étoit la nécessité d'entourer la Convention d'une espèce de garde prétorienne, sous le nom de force départementale; ils ne cessoient point de lui présenter cet étrange projet, qui étoit la première base de leur système de fédéralisme et de tyrannie. La majorité de la Convention le rejeta constamment, en dépit de tous les incidens qu'ils imaginoient sans cesse pour jeter la terreur dans les esprits foibles ou crédules; mais au mépris de son vœu et de son autorité, ils firent plus que ce qu'ils avoient osé proposer.

Bientôt un grand nombre d'administrations excitées par leurs dangereuses insinuations et encouragées par leurs réquisitions particulières, rompirent les liens de la subordination qui les attachoient à la représentation nationale; elles insultèrent par des arrêtés menaçans à une partie de ses membres; elles osèrent lever des bataillons contre Paris et contre les députés proscrits par la faction; elles osèrent établir des impôts pour les stipendier. Non contents d'avoir provoqué cette sacrilège violation de toutes les lois, les conjurés y applaudissoient hautement, au sein de l'assemblée nationale. Un bataillon de Marseillais qu'ils avoient appelé à Paris, vint à la barre outrager impudemment les députés républicains. Il fut couvert d'acclamations et loué par le président. Ces prétendus Marseillais coururent les rues de Paris, en criant: *Vive Roland, vive le roi!* et en demandant la tête de plusieurs représentans du peuple. Les cons-

pirateurs , loin de les punir , insultèrent à ceux qui dénonçoient ces crimes. Barbaroux , Duprat , Delahaye , Buzot , Rebecquy , Valazé , Sales , Rabaut-Saint-Etienne et les Girondins conspirateurs les visitoient souvent , et par leurs prédications séditieuses , les préparoient aux attentats qu'on attendoit d'eux.

Cependant les Girondins hypocrites et leurs adhérens tonnoient sans cesse contre l'anarchie ; ils désignoient les représentans fidèles et tous les amis de la liberté à la vengeance publique , sous les noms d'anarchistes et d'agitateurs. Selon les circonstances , ils les travestissoient en dictateurs , en tribuns , et même en royalistes. La grande cité qui venoit d'enfanter la République , n'étoit , suivant eux , que le repaire du crime , le théâtre du pillage et du carnage , le tombeau de la représentation nationale , le fléau de la République , l'ennemi commun contre lequel tous les départemens devoient se liguier.

C'est ainsi qu'ils flétrissoient aux yeux de toutes les nations , la naissance de la République française , qu'ils secundoient la politique des despotes coalisés contre nous , en arrêtant les progrès de nos principes dans les pays étrangers. Tous les écrivains soudoyés par les cours ennemies de la France , en Allemagne , en Angleterre , s'armoient de leur autorité , copioient à l'envi leurs mensonges pour calomnier le peuple français ; et les ennemis intérieurs de notre liberté s'apprêtoient à réaliser par des proscriptions et des révoltes , la criminelle doctrine que ces mandataires infidèles prêchoient dans leurs écrits et du haut de la tribune nationale.

Ce fut sur-tout pendant la discussion de l'affaire

de Louis XVI, qu'ils déployèrent ces affreuses ressources. Les patriotes calomniés ne se lassoient point de demander la punition du tyran : les conjurés vinrent à bout de reculer la délibération de plusieurs mois.

Avant de l'entamer, ils avoient pris toutes les précautions possibles pour se rendre maîtres des pièces relatives à la conspiration.

Roland, de son autorité privée, avoit osé disposer des papiers trouvés dans l'armoire de fer des Tuileries ; il les avoit enlevés, seul, sans témoin, sans inventaire, en fuyant les regards des députés, qui étoient occupés dans le même lieu, par les ordres de la Convention, à des recherches semblables. Roland en a soustrait à loisir tous ceux qui pouvoient révéler les attentats de la faction : il a lui-même fourni la preuve de son crime par une contradiction évidente. Il a dit un jour à la Convention nationale qu'il avoit apporté ces pièces sans les visiter ; il a dit un autre jour qu'il les avoit visitées. Quelques-unes de celles qui ont été conservées, indiquent celles qui ont disparu ; elles annoncent qu'il a existé dans le dépôt dont Roland s'est emparé, des écrits relatifs aux transactions de la cour avec les chefs de la faction girondine, et ce sont ces papiers qui manquent.

Pour mieux assurer leur *main-mise* sur toutes les preuves de la conspiration, ils eurent l'impudence de faire nommer une commission extraordinaire de vingt-quatre membres, pour les recueillir et les analyser ; ils la composèrent de leurs principaux complices : un Barbaroux, un Valazé, un Gardien la dirigea,

et cette bande de fripons publics, dont tous les noms doivent être voués au mépris universel, exercèrent solennellement, aux yeux de la France entière, le plus lâche et le plus odieux de tous les brigandages.

Ces précautions rassurèrent les conjurés, qui trembloient sans cesse de se voir démasqués; et leur audace insolente date sur-tout de la naissance de la commission des vingt-quatre.

Ils cherchèrent à éterniser la discussion sur Louis XVI, par toutes sortes de chicanes et d'artifices; chaque jour ils trouvoient le moyen de substituer à cette discussion quelque incident bizarre, et sur-tout quelque nouvelle diatribe contre les généreux accusateurs de la tyrannie.

Les ennemis de la France employoient ce temps perdu par la Convention nationale à rassembler leurs forces, et à attiser au milieu de nous le feu des dissensions civiles; pendant ce temps-là les conjurés apitoyoient le peuple sur le sort de Louis, réveilloient les douleurs de l'aristocratie, dénonçoient par leurs lettres, par leurs écrits, par leurs discours publics, les députés qui vouloient cimenter la République par sa mort, comme des hommes de sang, ennemis de la justice et de l'humanité.

C'étoit moins sans doute à la personne de Louis Capet qu'ils s'intéressoient, qu'à la royauté et au projet de déchirer la République naissante.

Pour l'exécuter, ils inventèrent le plus adroit et en même-temps le plus funeste de tous les moyens, celui d'appeler aux assemblées primaires du jugement de Louis Capet. Hypocrites profonds, ils déguisoient,

sous le prétexte de rendre hommage à la souveraineté du peuple, ce plan de guerre civile, concerté pour le remettre sous le joug d'un despote étranger.

La Convention le rejeta ; ils tentèrent alors de soustraire le tyran à la peine de mort. La Convention la prononça ; ils ne rougirent pas de consommer encore trois jours en débats orageux, pour obtenir un sursis à l'exécution du décret.

Les hommes qui avoient fait tant d'efforts pour soumettre à l'appel au peuple la condamnation de Capet, sont les mêmes qui, depuis, sont revenus si souvent à la charge pour provoquer la convocation des assemblées primaires, sous des prétextes absurdes ou coupables. Ce sont Vergniaud, Guadet, Gensonné, Buzot, Sallés, Biroteau ; Chambon, Pétion et plusieurs autres ; cent fois on les a vus exciter à plaisir, dans la Convention, des débats scandaleux, et saisir aussitôt cette occasion de s'écrier que la Convention n'étoit pas digne de sauver la patrie, et renouveler leur extravagante motion de convoquer les assemblées primaires.

Leur but étoit de fournir à tous les mécontents le prétexte de se rassembler en sections pour opérer la contre-révolution désirée. Ce fut en vain que l'Assemblée nationale repoussa constamment ce système désastreux. Bientôt, à l'instigation des députés conspirateurs, les aristocrates et les faux patriotes formèrent en effet de prétendues assemblées de sections dans les grandes villes du midi, où la faction dominoit ; ils se déclarèrent permanens, et bientôt ils levèrent l'étendard de la rébellion à Marseille, à

Lyon , à Toulouse , à Nîmes , à Montpellier , à Bordeaux , etc.

Aussi long-temps que dura le procès du tyran , ils écrivoient , ils répétoient sans cesse à la tribune que la Convention n'étoit pas libre , qu'ils étoient sous le couteau des assassins ; ils appeloient à grands cris tous les départemens à leur secours . Des corps armés vinrent en effet , égarés par les sinistres impressions dont ils les avoient remplis . Dans le même temps Roland tendoit les bras aux émigrés . Tous les esclaves de la royauté , tous les partisans de l'aristocratie , tous les scélérats soudoyés par les cours étrangères se rassembloient à Paris sous leur sauve-garde ; les généraux traîtres , et surtout Dumouriez , avoient abandonné leurs armées , pour conférer avec eux sur les moyens d'arracher Louis au supplice ; le trouble et la terreur sembloient planer sur cette grande cité ; les républicains étoient par-tout insultés , menacés ; des attroupemens séditieux se formoient pour demander , à grands cris , le salut du tyran ; et les députés infidèles les protégeoient ouvertement ; Vergniaud , Guadet et plusieurs autres prirent hautement leur défense .

Une pièce incivique faite pour les circonstances , intitulée *l'Ami des lois* , étoit représentée dans le même instant ; elle servoit de prétexte de réunion à tous les conspirateurs ; elle avoit occasionné des scènes scandaleuses , où les magistrats du peuple avoient été insultés , où le sang des patriotes avoit coulé . La municipalité de Paris en avoit suspendu la représentation ; la faction royaliste dénonça la municipalité à la Convention ; Guadet , Pétion , entr'autres , provoquèrent un décret qui blâmoit la municipalité , et qui ordonna que la pièce contre-révolutionnaire

seroit jouée. Ils consumèrent dans ces honteuses discussions la séance, qui avoit été fixée, par un décret, pour terminer enfin le procès de Louis Capet.

Enhardis par leur protection, tous les ennemis de la révolution levoient une tête insolente; les assassins aiguisoient leurs poignards d'une extrémité de la France à l'autre; les partisans de la tyrannie répétoient les cris d'appel au peuple, de guerre aux Parisiens et à la montagne; tous sembloient attendre des conjurés de Paris le signal d'exterminer tous les républicains.

Paris auroit nagé dans le sang, et la liberté étoit perdue peut-être sans ressource, si les fédérés appelés dans cette ville par la calomnie, n'avoient abjuré les erreurs dangereuses où on les avoit induits. Mais ils virent, ils s'indignèrent de l'audace avec laquelle les députés calomniateurs les avoient trompés. Ils se réunirent aux Jacobins, célébrèrent avec les Parisiens une fête civique et touchante sur la place du Carrousel, où ils avoient forcé de se rendre le bataillon Marseillais égaré par Barbaroux et par ses adhérens; ils jurèrent une haine immortelle aux intrigans et aux traîtres, et se réunirent aux députés patriotes pour presser la condamnation du dernier des rois.

La trame des conjurés fut rompue; Lepelletier seul fut assassiné pour avoir voté la mort du tyran. Peu de jours auparavant Lepelletier avoit été outragé par Pétion à la tribune, pour avoir émis cette opinion. Il n'a pas tenu à eux que tous les députés connus par leur haine implacable pour la royauté n'éprouvassent le même sort. Les traîtres avoient fait plusieurs

tentatives pour les assassiner au plus fort de la crise qu'avoit amenée l'interminable procès de Louis le dernier.

Le 14 janvier, Barbaroux et ses amis avoient donné ordre au bataillon Marseillais d'environner la Convention nationale. Le 20, Valadi avoit appelé les bataillons dévoués à la cause du royalisme contre la Montagne : pris en flâgrant délit, il avoit été arrêté au corps-de-garde des Feuillans, et relâché bientôt par l'influence de la faction. Dans le même temps il avoit fait afficher un placard où il invitoit les bourgeois à prendre les armes pour exterminer les Jacobins, la Montagne et tous les patriotes. Vers la fin du mois de mai, Valazé avoit écrit à ses complices le billet suivant :

“ En armes demain à l'assemblée, Couard qui ne s'y trouve pas. ”

Buzot et Pétion ont avoué hautement au comité de défense générale, en présence d'un grand nombre de témoins, que le 16 mars ils avoient trois cents hommes armés avec des canons, disposés à tomber sur la Montagne au moindre signal. Ils crioient à l'anarchie, et ils ne cessoient de troubler Paris et de bouleverser la France ; ils appeloient leurs compatriotes à leur secours contre de prétendus assassins, et ils ne méditoient que des assassinats ; ils avoient assassiné plus de cent mille Français par la guerre parricide qu'ils avoient provoquée et dirigée, par les proscriptions qu'ils avoient protégées.

Lâches satellites du despotisme royal, vils agens des tyrans étrangers, ils accusoient leurs collègues

de demander la punition du tyran de la France , pour en servir un autre.

Durant la délibération dont il étoit l'objet , les conjurés sembloient s'être attachés à préparer d'avance des motifs de révolte aux ennemis intérieurs de notre liberté , et des modèles de manifestes aux despotes étrangers.

Non contents de publier que la Convention n'étoit pas libre , ils prédisoient hautement que la condamnation de Louis la déshonoreroit dans l'Europe. Je suis las de ma portion de tyrannie , disoit Rabaud-Saint - Etienne. Brissot sur-tout , après la condamnation prononcée , osa faire la censure la plus indécente de la Convention nationale. Il osa demander ouvertement que l'opinion des puissances fût consultée avant de la mettre à exécution ; il osa menacer la nation française de la colère des rois européens. Qu'on observe ce contraste : quand Brissot et ses adhérens intriguoient pour précipiter la déclaration de guerre , ils ne parloient que de municipaliser l'Europe ; ils nous montroient la chute de tous les trônes , et la conquête de l'Univers comme un jeu de la toute - puissance du peuple français ; et lorsque ce peuple magnanime , engagé dans cette guerre , n'avoit plus à choisir qu'entre la victoire et la servitude , ils cherchoient à abaisser son énergie , et osoient lui proposer d'asservir ses plus importantes délibérations à la volonté des tyrans de l'Europe. Brissot vouloit sur-tout nous faire peur des armées de l'Angleterre , si nous condamnions Louis Capet ; et quelques jours après ce décret , tandis que le parti de l'opposition luttoit contre l'influence de Pitt pour maintenir la paix avec la France , le comité diplo-

matique , composé presque entièrement de la même faction , nous proposa , par l'organe de Brissot , de déclarer brusquement la guerre au peuple anglais , la guerre à la Hollande , la guerre à toutes les puissances qui ne s'étoient point encore déclarées. Dans ce même temps , l'Anglais Thomas Paine , appelé par la faction à l'honneur de représenter la nation française , se déshonora en appuyant l'opinion de Brissot , et en nous promettant pour son compte le mécontentement des Etats-Unis d'Amérique , nos alliés naturels , qu'il ne rougit pas de nous peindre remplis de vénération et de reconnoissance pour le tyran des Français. Ce qui est certain , c'est que depuis cette époque , en effet , tous les conjurés redoublèrent d'activité pour réaliser les maux qu'ils nous avoient présagés. Après la mort de Louis Capet , ils ne cessèrent pas de conspirer , parce que ce n'étoit pas à l'ancien tyran qu'ils étoient dévoués , mais à la tyrannie. Ils étoient coalisés avec tous les généraux perfides qu'ils avoient choisis ou soutenus , surtout avec Dumouriez. Tous les crimes que ce traître a commis dans la Belgique sont les leurs ; ses infames opérations furent concertées avec eux. Ils dominoient au comité de défense générale , au comité diplomatique , au conseil exécutif ; leurs relations intimes avec Dumouriez étoient connues. Gensonné entretenoit avec lui une correspondance journalière ; Pétion étoit son ami : il n'a pas craint de s'avouer le conseil des d'Orléans , sur-tout de ce ci-devant duc de Chartres , qui a conspiré et fui avec Dumouriez ; il étoit lié avec Sillery , avec sa femme. Dans tous les journaux , les députés infidèles célébroient , avec une affectation ridicule , depuis plusieurs mois , le génie , et même les vertus civiques du

du vil Dumouriez. Comptant sur leur influence ; ce scélérat foula bientôt aux pieds les décrets de la Convention ; il osa se révolter ouvertement contre la représentation nationale ; ils protégèrent toutes ses prétentions. Au comité de défense générale, Vergniaud, Guadet, Brissot, Gensonne, entreprirent ouvertement son apologie ; ils prétendirent que sa conduite étoit justifiée par les dénonciations que les Jacobins et les députés de la Montagne s'étoient permises contre lui. Dumouriez, dans ses manifestes séditieux, proscrivoit les représentans du peuple qui s'opposoient à ses desseins criminels ; c'étoient ceux que les députés conspirateurs calomnioient sans pudeur.

Dumouriez nommoit Marat, dans ses menaces insolentes ; Marat fut depuis assassiné par eux. Dumouriez annonçoit qu'il vouloit châtier les factieux et les anarchistes de la Convention ; c'étoient les dénominations qu'ils donnoient eux-mêmes au parti républicain appelé la Montagne.

Dumouriez se déclaroit le protecteur de la partie saine de la Convention ; c'étoit le parti dont Pétion, Brissot, Vergniaud étoient les orateurs et les chefs. Dumouriez vouloit marcher contre Paris, sous prétexte que cette ville étoit le théâtre du brigandage ; de l'anarchie, et ne respectoit pas la Convention ; c'étoient eux encore qui peignoient Paris sous ces traits odieux, et qui appeloient la France entière pour le détruire. Dumouriez étoit déjà déclaré traître ; il étoit proscriit par la Convention, et Brissot, dans le Patriote français, et les écrivains ses complices, le louoient audacieusement, au mépris de la loi qui prononçoit la peine de mort contre quiconque se rendroit coupable d'un tel délit.

Acte d'accusation contre plusieurs membres, etc. C

Ils ont enchéri sur les forfaits de Dumouriez lui-même, par un nouveau trait de perfidie. Tandis qu'ils faisoient battre les soldats de la République dans la Belgique par Valence, gendre de Sillery, par Miranda, aventurier espagnol, dont le cabinet britannique avoit fait présent à la France, par l'entremise de Brissot et de Pétion, comme ceux-ci l'ont avoué dans le temps de leur toute-puissance; tandis que Dumouriez, d'une main, livroit à nos ennemis nos magasins, notre artillerie, une grande partie de notre armée, notre frontière du nord; que de l'autre il menaçoit d'exterminer tous les républicains; Brissot et les députés girondins ses complices ouvroient, au comité diplomatique, l'avis de porter le reste de nos forces en Espagne et de voyager jusqu'à Madrid.

Avec les trahisons de Dumouriez, étoit combinée la révolte de la Vendée: Dumouriez, dans ses manifestes même, ne dissimuloit pas qu'il comptoit beaucoup sur cette puissante diversion. Les rebelles de cette contrée firent long-temps des préparatifs formidables, levèrent des armées, reçurent des renforts de l'Angleterre, avant que la Convention nationale et le reste de la République en eussent été averties. Ensuite Beurnonville, autre complice de Dumouriez, affecta d'y envoyer de petits détachemens, que les aristocrates les plus déshonorés étoient chargés de mener à la boucherie. Qui gouvernoit alors? Brissot, Pétion, Guadet, Vergniaud, Gensonné, Barbaroux. Ils dirigeoient alors le comité de défense générale et le ministère. Qui administroit les départemens envahis par les rebelles? Des hommes ouvertement coalisés, avec eux contre les députés républicains, des hommes qui professoient ouvertement leurs principes.

Ainsi, graces à leurs intrigues, le gouffre de la Vendée se creusa, s'élargit; Dumouriez consumma en grande partie sa trahison, et ils échappèrent avec lui à la punition de tant de forfaits.

Ils n'en furent que plus hardis à poursuivre leur coupable carrière; ils recommencèrent à déclamer contre Paris; ils firent tout ce qui étoit en eux pour le diviser, pour le ruiner, pour l'affamer; ils n'ont cessé de dénoncer ses besoins comme la ruine de la nation entière; ils ont apporté mille obstacles à ses approvisionnemens; ils ont armé les sections où l'aristocratie dominoit, contre celles où l'esprit public triomphoit. Ils ont suscité des orateurs mercenaires, pour venir insulter les représentans patriotes au sein de la Convention; ils ont protégé ouvertement la rébellion des contre-révolutionnaires contre l'autorité de la police et contre celle de la Convention même. Ils se sont fait un système d'irriter les riches contre les pauvres, et d'amener la contre-révolution par l'anarchie dont ils parloient sans cesse. Ils ont favorisé de tout leur pouvoir le progrès de l'agiotage, les accaparemens, et réalisé autant qu'il étoit en eux cet horrible projet de famine tramé contre le peuple français, par le gouvernement anglais, et par tous les ennemis de la République. En même-temps, ils rappeloient par de nouvelles clameurs la prétendue force départementale; ils invitoient de nouveau les administrations à l'envoyer contre Paris, et à se séparer de la Convention nationale. Ils professoient hautement la doctrine du fédéralisme. Buzot osa dire à la Convention que les députés n'étoient que les ambassadeurs de leurs départemens. Guadet, Vergniaud, Gensonné, déclarèrent plusieurs fois que leurs départemens fe-

roient scission avec Paris. Ils recommencèrent à publier que la représentation nationale n'étoit point en sûreté à Paris. Ils répandoient de temps à autre, qu'il nageoit dans le sang, que les députés étoient exterminés, et que la royauté y alloit être rétablie. Guadet osa proposer formellement de transférer l'assemblée nationale à Bourges. Buzot, Barbaroux, Salles, invitèrent plusieurs fois les suppléans à aller former une nouvelle assemblée nationale dans une autre ville : Vigée, l'un de leurs affidés, proposa de se rendre sur-le-champ à Versailles, et offrit de se mettre à la tête de la Convention pour lui ouvrir un passage le sabre à la main. Chaque jour, ils provoquoient le peuple par de nouvelles insultes, pour avoir occasion de réclamer contre les murmures qui échappoient quelquefois au public indigné.

Pour porter le désordre à son comble, ils feignirent de croire à l'existence d'un complot tramé par des républicains contre la Convention nationale. Pour le découvrir, c'est-à-dire, pour le créer, ils nommèrent une commission inquisitoriale, composée de membres connus par leur dévouement à la faction; elle proscrivit arbitrairement les bons citoyens, fit arracher la nuit de leurs maisons un magistrat du peuple et le président d'une section; elle voulut s'emparer arbitrairement des registres de cette même section, et déclara la guerre à tous les patriotes.

L'alarme se répand; elle s'efforce de l'accroître. Les sections réclament contre l'oppression; le président Isnard répond à leur pétition par de nouveaux outrages. Il ose dévoiler les vues des conjurés par ce mot atroce : *Le voyageur étonné cherchera sur quelles rives de la Seine Paris existait.*

La Convention rend la liberté aux citoyens détenus et casse la commission tyrannique ; mais, au mépris de la loi, elle reprend ses fonctions, poursuit le cours de ses attentats ; l'indignation publique s'exalte, tout annonce un mouvement : la faction le brave pour l'accroître ; tous les ennemis de la révolution se rallient pour le diriger contre les républicains et contre la convention nationale ; mais le peuple entier se montre en armes et en ordre. L'aristocratie tremble ; la Conspiration est déconcertée ; le vœu public seul se fait entendre dans un calme imposant ; le peuple, au nom des lois et de la liberté outragées, demande à la Convention, par l'organe de ses magistrats, la punition des députés traîtres à la patrie, qui la tyrannisent, et la constitution républicaine à laquelle ils s'opposent. La Convention prononce l'arrestation des chefs de la conspiration. En moins de six semaines, une constitution digne du peuple français est rédigée et décrétée ; le peuple l'accepte avec transport. La faction avoit employé 8 mois à empêcher, et la punition du tyran, et la constitution même que ses chefs s'étoient chargés de présenter.

Mais déjà elle s'étoit rendue assez criminelle pour arrêter les heureuses destinées du peuple français. Ces traîtres avoient eu le loisir de préparer à leur pays les horreurs de la guerre civile. La conjuration se déploie alors dans toute son étendue. Depuis plusieurs mois la faction dominante à Bordeaux, dirigée par les députés Gensonné, Vergniaud Grangeneuve, Ducos, Fonfrède, exécutoit ce système de contre-révolution, masqué des dehors du patriotisme. Le club des récolets, dont elle s'étoit emparée, com-

posé des riches négocians et des royalistes déguisés , répandoit dans toute la France la doctrine machiavélique des députés traîtres de la Gironde ; leurs adresses à différentes sociétés populaires , vouoient les républicains à l'exécration publique , sous le nom d'anarchistes , faisoient triompher dans les départemens méridionaux la cause de l'aristocratie.

Roland , Brissot , Barbaroux , Guadet , Gensonné , Pétion , étoient leurs idoles. Ce club , durant la discussion sur l'affaire de Louis le dernier , invitoit tous les Français à embrasser le système de l'appel au peuple , inventé par les conspirateurs de la Convention. La société républicaine de Bordeaux , connue sous le nom de club national , avoit été outragée et dissoute ; les patriotes désarmés , le peuple opprimé ou tenté par la disette à laquelle il avoit été réduit par les riches et nombreux accapareurs qu'elle renfermoit dans son sein.

Depuis long-temps la faction négocioit avec le gouvernement britannique la vente du port et de la ville de Bordeaux ; déjà , par les manœuvres des riches commerçans , les assignats , et sur-tout les assignats républicains , étoient tombés dans un affreux discrédit ; le pain étoit porté à un prix excessif. On parloit encore de république , dans le club contre-révolutionnaire des récolets , et dans les lieux publics : mais dans les maisons des riches et des administrateurs , et même à la Bourse , le mot de ralliement étoit la *royauté et les Anglais*. Enfin , les administrateurs encouragés par l'influence de leurs compatriotes et de leurs amis dans la Convention , guidés par les lettres perfides et calomnieuses de Fonfrède ; Ducos , Vergniaud et autres , osèrent se constituer arbitres

entre les représentans du peuple. Ils parlèrent hautement de lever des troupes contre Paris , et contre cette même partie de la Convention nationale , à qui Dumouriez et tous les ennemis de la république avoient déclaré la guerre. Ils exécutèrent ce projet autant qu'il étoit en leur pouvoir. Ils envoyèrent des commissaires à toutes les administrations méridionales ; ils écrivirent à toutes celles de la république pour les engager à se confédérer avec eux : bientôt un grand nombre d'entre elles accédèrent à cette association monstrueuse ; elles osèrent se constituer en puissances indépendantes ; dès ce moment les républicains furent par-tout proscrits.

A l'autre extrémité du midi , Marseille succomba sous les efforts de la même faction. Les complices des Barbaroux , des Duprat , des Duperret , des Rébecqui , long-temps méprisés , accablèrent enfin la cause républicaine. Peu de temps après la condamnation du tyran , Rébecqui avoit donné sa démission pour aller se mettre à la tête des royalistes de Marseille , et fut remplacé par Mainvielle qui a marché sur ses traces. Les patriotes de cette ville furent incarcérés. Les uns furent assassinés dans leurs prisons , les autres sur les échafauds. Ces désastres suivirent de près l'époque où les Bourbons avoient été imprudemment envoyés dans cette ville. Une circonstance frappante doit ici fixer l'attention publique : c'est que la même faction qui accusoit les républicains de Marseille d'être attachés au ci-devant duc d'Orléans , dès le moment où elle domina dans Marseille , égorgéa ces républicains , et s'abstint de juger ce d'Orléans , et tous les Bourbons que la Convention avoit envoyés au tribunal de Marseille pour être jugés : d'Orléans et son

odieuse race vivent encore ; et les magistrats patriotes de Marseille qui l'avoient poursuivi , et les défenseurs des droits du peuple ont été immolés par un tribunal de bourreaux.

La chute de Marseille entraîna bientôt celle de Lyon. Cette cité importante pour les deux partis , devint le chef-lieu de la contre-révolution dans le midi. La municipalité républicaine fut égorgée par les rebelles ; les bons citoyens massacrés ; ceux qui échappèrent au fer des assassins aimés , furent immolés par d'autres assassins en costume de juges. Toutes les recherches de la cruauté furent épuisées pour rendre leur mort plus horrible.

Dans le même temps , les administrateurs du Jura s'étoient confédérés , d'une part avec Lyon , de l'autre avec les administrations méridionales ; et avec les aristocrates étrangers , leurs voisins , et les émigrés réfugiés dans les cantons suisses. Cette contrée vomissoit sans cesse sur la France les ex-nobles , les prêtres réfractaires , qui alloient grossir l'armée des négocians contre-révolutionnaires de Lyon ; tandis que les aristocrates du Jura , tâchant de s'envelopper encore des formes républicaines , leur promettoient de nouveaux secours. L'ame de toute cette ligue étoit le cabinet de Londres ; le prétexte , Paris et l'anarchie ; les chefs apparens , les députés conspirateurs de la Convention nationale.

Tandis qu'ils faisoient cette puissante diversion en faveur des tyrans ligüés contre nous , la Vendée continuoit de dévorer les soldats de la république. Carra et Duchâtel , entre autres , furent envoyés dans cette contrée en qualité de commissaires de la Con-

vention. Carra exhorta publiquement les administrateurs de Maine et Loire , à faire marcher des troupes contre Paris. Carra entretint des liaisons avec les généraux ennemis. Duchâtel est convaincu du même crime , ce même Duchâtel qui , après l'appel nominal sur la peine à infliger à Louis XVI , fut appelé par les conspirateurs pour venir , en costume de malade , pérorer long-temps contre la peine de mort. Coustard poussa la scélératesse et la lâcheté jusqu'à fournir des secours et des munitions aux rebelles. La mission des agens de la faction envoyés dans les mêmes contrées et dans toute la république , fut signalée par de semblables forfaits ; les traîtres jouirent constamment d'une scandaleuse impunité.

Au contraire , les députés républicains envoyés par la convention nationale dans les divers départemens , immédiatement après la mort du tyran , furent difamés de la manière la plus indécente , par Brissot , par Gorsas , par Dulaure , par Caritat , par tous les journalistes aux gages de la faction. Les conjurés provoquoient ouvertement contre eux l'insolence et les poignards de tous les ennemis de la révolution.

En même-temps qu'ils agitoient les grandes villes du midi , les armées Autrichiennes , Prussiennes , Hessoises , Hollandoises , Anglaises , Espagnoles et Piémontaises attaquoient nos frontières sur tous les points. Pitt achetoit Dunkerque , Bordeaux , Marseille , Toulon ; c'étoit en vain que Toulon avoit long-temps opposé une glorieuse résistance aux efforts de la faction ; l'or , la calomnie , l'intrigue avoient triomphé. La contre-révolution étoit faite dans les sections , suivant le plan de la faction girondine , et les assassinats des meilleurs citoyens étoient les

sinistres avant-coureurs de la plus exécrable de toutes les trahisons.

C'en étoit fait peut-être de la République, si les conjurés avoient conservé plus long-temps leur monstrueux pouvoir. La révolution du 10 août l'avoit fondée ; celle du 31 mai la sauva ; mais, si cette révolution paisible et imposante déconcerta cette conjuration, elle ne put l'étouffer entièrement ; les coupables étoient trop nombreux, la corruption trop profonde et trop étendue, la ligue des tyrans trop puissante. L'arrestation des conspirateurs, décrétée par la Convention, étonna les despotes coalisés, sans les dompter. Les administrations fédéralistes, les mécontents, les nobles, les prêtres réfractaires, tous les ennemis de la révolution éclatèrent à-la-fois ; ils décelèrent eux-mêmes leurs complices, ils révélèrent le secret de leurs espérances criminelles, en donnant pour motifs de leur révolte les décrets qui frappoient les députés coupables. Ils prétendirent que la convention n'existoit plus ; ils la dénoncèrent à tous les scélérats de la France, à l'Europe entière, comme un ramas de brigands et de factieux ; ils annoncèrent que la Constitution qu'elle avoit faite, que tous les décrets populaires qu'elle avoit portés depuis le moment où elle s'étoit purgée des traîtres, étoient nuls ; ils mirent tout en œuvre pour engager les assemblées primaires à rejeter la constitution qu'elle leur présentoit. Mille adresses séditieuses, mille libelles contre-révolutionnaires des députés accusés ou condamnés, tel que l'écrit adressé par Condorcet au département de l'Aisne, sont les honteux monumens de cette machination.

Cependant les succès des rebelles armés de la Vendée devenoient tous les jours plus alarmans, et les conjurés faisoient les préparatifs d'une expédition contre la République ; leurs complices de Bordeaux rappeloient de la Vendée les bataillons de la Gironde, et levoient des troupes contre les représentans de la nation : un grand nombre d'administrations départementales suivoient cet exemple. Ducos et Fonfrède, laissés dans la Convention, abusoient de cet excès d'indulgence pour alimenter, par leurs correspondances et par leurs intrigues, le foyer de la rébellion ; ils osèrent, assez long-temps, faire entendre à la tribune leurs voix vénales pour célébrer les vertus des conjurés, et pour insulter à la représentation nationale. Les commissaires de la Convention furent outragés par les administrateurs du Jura ; d'autres furent arrêtés à Bordeaux, d'autres dans le Calvados. Une partie des conjurés que la Convention avoit mis en état d'arrestation, fuyant la justice nationale, se répandit dans les départemens, pour rallier tous les satellites de la royauté et de l'aristocratie. Buzot, Pétion, Guadet, Louvet, Barbaroux, Gorsas, Lesage, Doulcet, Larivière et autres coururent dans l'Eure et le Calvados, y établirent des espèces de Conventions nationales, érigèrent les administrateurs en puissances indépendantes, s'entourèrent de gardes et de canons, pillèrent les caisses publiques, interceptèrent les subsistances de Paris, qui prirent leur cours vers les révoltés de la ci-devant Bretagne : ils levèrent eux-mêmes une nouvelle armée ; ils ne rougirent pas de choisir pour général le traître Wimphen, déjà déshonoré par sa lâche hypocrisie, et par son servile attachement à la cause du tyran. Ils tentèrent de se joindre aux rebelles de

la Vendée ; ils s'efforcèrent de livrer aux ennemis de la République , les contrées qui composoient naguères les provinces de Bretagne et de Normandie , avec les ports importans qu'elles possèdent. Ils mirent le comble à tant de crimes , par le plus lâche de tous les attentats. De Caen , où ils avoient fixé le siège de leur ridicule et odieuse domination , ils envoyèrent des assassins à Paris , pour arracher la vie aux députés fidèles , dont ils avoient depuis long-temps juré la perte. Ils armèrent la main d'une femme pour poignarder Marat. Le monstre avoit été adressé à Duperret , par Barbaroux et ses complices.

Elle avoit été accueillie , et conduite à la Convention nationale par Fauchet. Tous les ennemis de la France l'érigèrent en héroïne. Au récit de son crime , Pétion fit son apothéose à Caen , et ne balança pas à appeler l'assassinat une vertu. L'assassin , dans son interrogatoire , a déclaré qu'elle avoit puisé les opinions qui l'ont conduite à cet attentat , dans les écrits de Gorsas , de Brissot , dans la gazette universelle. Il existe des chansons dignes des euménides , imprimées à Caen , ouvrage du nommé Giré-Dupré , coopérateur de Brissot dans la rédaction du Patriote français , qui invite formellement tous les braves citoyens de Caen à s'armer de poignards pour frapper , entr'autres , trois représentans du peuple qu'il désigne nominativement à leur fureur.

Chassés successivement , par les soldats de la République , de l'Eure et du Calvados , ils parcoururent le Finistère et plusieurs départemens ; par-tout la discorde , la trahison , la calomnie , voloit sur leurs pas.

Quelques jours après son arrestation , Brissot avoit fui lâchement , ajoutant un faux à ses crimes. Il avoit été arrêté sur la route de Lyon , où il alloit sans doute presser l'exécution des attentats dont cette malheureuse ville a donné l'exemple ; et si , comme l'indiquoit le faux passeport dont il étoit muni , son dessein étoit de se transporter en Suisse , il alloit souiller cette contrée de la présence d'un traître , pour susciter un nouvel ennemi à la France.

Tandis que *Rabaut Saint-Etienne* , *Rebecqui* , *Duprat* , *Antiboul* incendioient le *Gard* et les contrées voisines , *Chassé* , *Biroteau* , *Rouyer* , *Roland* conspiroient dans Lyon. Quelle scène d'horreur s'ouvre ici devant l'histoire ! Ils ont péri sous le fer des vils satellites de la royauté , ces généreux amis de la patrie , que les Vergniaux , les Gensonné , les Buzot , et tous les orateurs de la faction criminelle calomnioient depuis si longtemps sous le nom d'agitateurs et d'anarchistes. Ils ont triomphé ces *honnêtes gens* , ces *vrais républicains* dont elle plaidoit la cause avec tant de zèle ; et ils ont rassemblé dans leurs murs une armée d'émigrés et de prêtres coupables , dignes de s'associer à eux. Ils y ont entassé l'artillerie et les munitions dont la patrie a besoin pour combattre ses innombrables ennemis ; ils soutiennent contre elle un siège opiniâtre ; ils fusillent les femmes et les enfans des citoyens qui proposent de lui rendre les armés ; ils ont exterminé les patriotes dans la malheureuse contrée qui les environne. Ils ont triomphé à Toulon , et Toulon a nagé dans le sang des bons citoyens : les rebelles fugitifs de Marseille ont grossi leurs phalanges criminelles pour exécuter ces atrocités.

Si l'on en croit les avis les plus certains qui aient

pu nous parvenir de cette contrée , ils ont étonné l'univers par un attentat inoui dans l'histoire des traîtres et des tyrans ; ils ont plongé un fer parricide dans le sein de l'un des fidèles représentans du peuple , que la Convention avoit envoyés dans cette ville ; ils n'ont épargné la vie de l'autre que pour insulter plus long-temps , dans sa personne , à la majesté du peuple , par des traitemens plus cruels que la mort. Les monstres ont vendu aux Anglais ce superbe port : les lâches satellites de Georges disposent de notre arsenal, de nos vaisseaux, de nos matelots ; ils égorgent nos défenseurs ; un tribunal anglais rend dans cette ville des arrêts de mort contre les Français ; ils emportent sur leurs vaisseaux le reste de la population républicaine , qu'ils n'ont pas eu le temps d'assassiner , comme ils transportent les nègres des côtes d'Afrique , afin que , lorsqu'ils seront chassés de ce port , ils ne nous laissent que la corruption et les vices dont ils auront souillé Toulon.

Mais les ennemis éternels de la France , en comblant la mesure des crimes du plus corrompu de tous les gouvernemens , sont vaincus en lâcheté et en barbarie par les indignes Français qui les ont appelés , et par les députés infidèles qui leur ont vendu la liberté et la patrie.

Marseille et Bordeaux étoient réservés au même sort. La faction dominante avoit parlementé avec l'amiral Hood : ils attendoient son escadre ; l'exécution entière de la conspiration dans le midi ne tenoit qu'à la jonction des Marseillais avec les Lyonnais et les bataillons du Jura , qui fut empêchée par la victoire de l'armée républicaine , et par la prompte réduction de Marseille.

L'étendard de la rébellion flottoit aussi dans la Corse, Paoli et les administrateurs de cette île étoient en correspondance avec les conjurés de la Convention ; une lettre adressée par eux à Vergniaud, et qui est entre les mains du comité de sûreté générale, prouve ce fait. On y invite ce député et ses complices à délivrer la Corse des commissaires envoyés par la Convention pour la rendre à la république.

La marche des conjurés fut en tout conforme à celle des ennemis de la France, et sur-tout des Anglais.

Pitt vouloit déshonorer dans l'Europe la République naissante : Brissot et ses complices ont pris à tâche de la calomnier ; ils n'ont cessé de peindre tous ses défenseurs comme des brigands et comme des hommes de sang ; leurs écrits et leurs discours ne différoient en rien de ceux des ministres anglais, et des libellistes qu'ils payoient.

Pitt vouloit avilir et dissoudre la Convention ; ils ont mis tout en œuvre pour l'avilir et pour la dissoudre.

Pitt vouloit assassiner les fidèles représentans du peuple ; ils ont tenté plusieurs fois de faire égorger une partie de leurs collègues ; ils ont assassiné Marat et Lepelletier.

Pitt vouloit détruire Paris ; ils ont fait tout ce qui étoit en eux pour le détruire.

Pitt vouloit armer toutes les puissances contre la France ; ils ont déclaré la guerre à toutes les puissances.

Pitt vouloit faire conduire les soldats de la République à la boucherie par des généraux perfides ; ils ont mis à la tête de nos armées tous les généraux qui nous ont trahis pendant le cours de deux années.

Pitt vouloit nous ôter l'appui des peuples même qui étoient nos alliés naturels ; ils ont employé les ressources de la diplomatie, et le ministère de Lebrun, pour les éloigner de notre cause ; ils ont confié à des traîtres les ambassades comme les commandemens des armées.

Pitt vouloit démembrer la France et la désoler par le fléau de la guerre civile ; ils ont allumé la guerre civile et commencé le système de démembrement de la France.

Pitt dans ce partage odieux vouloit au moins attribuer un lot au duc d'Yorck, ou à quelqu'autre individu de la famille de son maître : Carra et Brissot nous ont vanté Yorck et Brunswick ; ils ont été jusqu'à nous les proposer pour rois ; et Yorck a pris possession de Condé et de Valenciennes. A Paris même, l'espèce d'homme que Brissot et les députés girondins protégeoient ; l'espèce d'homme qui les vantoit, qui les plaint, qui les défend, ose appeler hautement le duc d'Yorck comme le libérateur de la France. Pitt convoitoit sur-tout nos ports ; ils ont opéré la contre-révolution, principalement dans nos villes maritimes. Ils lui ont livré le plus important de nos ports et nos vaisseaux. Le tyran de l'Angleterre règne dans Toulon ; il a cru voir le moment d'entrer à Dunkerque ; il menace de ses escadres, et de ses guinées tous les ports de la République.

Pitt vouloit perdre nos colonies ; ils ont perdu nos colonies.

colonies. Brissot, Pétion, Guadet, Gensonné, Vergniaud, Ducos, Fonfrède, ont dirigé les opérations relatives à nos colonies, et nos colonies sont réduites à la plus affreuse situation. Les commissaires coupables qu'ils ont bouleversés de fond en comble, Santhonax et Polverel, sont à la fois leur ouvrage et leurs complices. C'est en vain qu'ils ont essayé de déguiser leurs projets perfides sous le voile de la philanthropie, comme ils ont long-temps caché celui de ressusciter la royauté en France sous les formes de la République : il existe des preuves même littérales de leur corruption dans la correspondance du nommé Raimond, leur coopérateur et leur créature. Raimond pressuroit les hommes de couleur, pour partager leur substance avec Brissot, Pétion, Guadet, Gensonné, Vergniaud ; ils étoient législateurs, et leurs opinions sur les colonies étoient un objet de trafic ! leur langage même ne diffère point de celui des tyrans ligués contre nous.

Lisez la proclamation de l'amiral Hood aux Toulonnais et aux départemens méridionaux ; lisez celle du duc d'York, celle du duc de Brunswick : vous croirez lire les libelles de Brissot, de Louvet, de Carra, de Vergniaud, de Gensonné, de Dulaure, les adresses des administrations fédéralistes. Les rois et leurs généraux, dans leurs manifestes, disent qu'ils veulent extirper en France l'anarchie, faire cesser le règne des factieux, qu'ils veulent ramener les Français au bonheur et à la véritable liberté. Brissot, les députés, et les administrateurs ses complices, ne cessent de protester que leur unique but est d'extirper l'anarchie : ils promettent aux aristocrates la paix et la liberté, s'ils ont le courage de se liguier pour exterminer les

Acte d'accusation contre plusieurs Membres, etc. D

défenseurs de la République ; ils font sans cesse entrevoir au peuple la tranquillité et l'abondance avec un roi.

Ce qui les distingue des tyrans les plus abhorrés , c'est qu'ils ont imprimé à tous leurs crimes le caractère odieux de l'hypocrisie. Ils ont créé la science infernale de la calomnie ; ils ont appris à tous les ennemis de la révolution l'art exécrationnable d'assassiner la liberté en adoptant son cri de ralliement ; ils n'ont levé leur masque qu'à mesure qu'ils ont vu croître leur puissance. L'un des secrets les plus importants de leur politique , fut d'imputer d'avance aux amis de la patrie tous les forfaits qu'ils méditoient , ou qu'ils avoient déjà commis. Ils ont presque flétri le nom même de la vertu , en l'usurpant ; ils l'ont fait servir au triomphe du crime.

Nos villes livrées ou incendiées , nos campagnes ravagées , nos femmes et nos enfans égorgés par les barbares satellites du despotisme , l'élite de la nation immolée , l'opinion publique dépravée , les mœurs publiques altérées dans leur naissance par des leçons continuelles d'intrigue et de perfidie , des germes éternels de corruption et de discorde semés dans toute l'étendue de la République ; nos maux passés , nos maux présents , ceux que l'avenir nous prépare , voilà leurs crimes : la France et l'Univers , voilà les témoins : l'histoire de la révolution , leurs discours , leurs écrits , leurs actes publics , toutes les pièces qui présentent quelques traces des complots tramés contre la patrie ; voilà les preuves.

Parmi les faits innombrables qui accusent la faction , quelques-uns sont personnels à certains individus ; la conjuration est commune à tous. S'ils ont paru divisés dans certaines occasions rares , pour mieux cacher leur concert criminel ; s'ils ont dans certains points semblé

prendre des sentiers différens ; ils se sont toujours retrouvés dans la grande route ; ils ont marché ensemble à la ruine de la patrie.

Il résulte des faits qui viennent d'être exposés :

1°. Qu'il a existé une conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République, contre la liberté et la sûreté du peuple français ;

2°. Que tous les individus qui seront ci-après dénommés, en sont coupables, comme en étant les auteurs ou les complices.

En conséquence votre comité de sûreté-générale vous propose le projet de décret suivant.

Nota. Le décret a été prononcé par la Convention en ces termes :

Décret d'accusation du 3 Octobre contre quarante-quatre membres de la Convention, et d'arrestation contre d'autres membres signataires des protestations des 6 et 19 juin dernier.

La Convention nationale, après avoir entendu son comité de sûreté générale sur les délits imputés à plusieurs de ses membres, décrète ce qui suit :

A R T I C L E P R E M I E R.

La Convention nationale accuse, comme étant prévenus de conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République, contre la liberté et la sûreté du peuple français, les députés dénommés ci après :

Brissot,	Mollevant,
Vergniaud,	Gardien,
Gensonné,	Dufriche-Valazé,
Duperret,	Vallée,
Carra,	Duprat,

Brulard , ci-devant mar- quis de Sillery ;	Mainvielle , Delahaye ,
Caritat , ci-devant marquis de Condorcet ,	Bonnet , de la Haute- Loire ,
Fauchet , évêque du départe- ment du Calvados ;	Lacaze , de la Gironde , Mazuyer ,
Doulcet , ci - devant mar- quis de Pontécoulant ;	Savary , Lehardy ,
Ducos , député de la Gi- ronde ,	Hardy , Boileau , de l'Yonne ;
Boyer-Fonfrède ,	Rouyer ,
Gamon ,	Antiboul ,
Lasource ,	Bresson ,
Lesterpt-Beauvais ,	Noël ,
Isnard ,	Coustard ,
Duchastel ;	Andrei , de la Corse ;
Duval , de la Seine-Infé- rieure ,	Grangeneuve , Vigée ,
Devérité ,	Philippe Égalité , ci-devant duc d'Orléans .

I I.

Les dénommés dans l'article ci-dessus seront tra-
duits devant le tribunal révolutionnaire , pour y être
jugés conformément à la loi.

I I I.

Il n'est rien changé par les dispositions du pré-
sent décret , à celui du 28 juillet dernier , qui a dé-
claré traîtres à la patrie Buzot , Barbaroux , Gorsas ,
Lanjuinais , Salle , Louvet , Bergoing , Pétion , Guadet ,
Chasset , Chambon , Lydon , Valady , Fermon , Ker-
velegan , Henri Larivière , Rabaut - Saint - Étienne ,
Lesage , de l'Eure ; Cussy et Meillant .

Ceux des signataires des protestations des 6 et 19 juin dernier, qui ne sont pas renvoyés au tribunal révolutionnaire, seront mis en état d'arrestation dans une maison d'arrêt, et les scellés apposés sur leurs papiers. Il sera fait, à leur égard, un rapport particulier, par le comité de sûreté générale.

État nominatif des députés à la Convention nationale, signataires des protestations des 6 et 19 juin dernier, compris dans l'article IV ci-dessus.

Lauze - Duperret, député des Bouches-du-Rhône;	Bailleul, Ruault.
J. G. Cazeneuve, Laplaigüe, député du dé- partement du Gers;	Obelin, Babey, député du Jura;
Defermon, Rouault, Girault, Chastelin, Duguédassé, Lebreton, Dussaulx, Couppé, J. P. Saurine, Queinnet, Salmon, député de la Sarthe;	C. A. A. Blad, Maisse, député des Basses- Alpes; Peyre, Bohan, député du Finis- tère; Honoré Fleury; député des Côtes-du-Nord; Vernier, député du Jura; Grenot, député du Jura; Amyon, du Jura, ayant déjà protesté le 2 juin dans la salle de la Con- vention;
Lacaze, fils aîné; V. C. Corbel, J. Guites, Ferroux, député du Jura, ayant déjà protesté le	Laurenceot, député du Jura; Jary, député de la Loire- Inférieure;

- 2 juin, dans la salle de la Convention;
- J. A. Rabaut,
Fayolle,
F. Aubry,
Ribereau,
Derazey,
Mazuyer, de Saone et Loire;
Chassey,
Vallée, de l'Eure;
Lefebvre,
Olivier-Gerente,
Royer, évêque du département de l'Ain.
Duprat, député des Bouches-du-Rhône;
Garilhe,
Philippe Delleville,
Varlet,
Dubusc,
Savary,
Blanqui,
Massa,
Dubray-Doublot,
Delamarre,
Faure,
Hequet, député de la Seine-Inférieure;
B. Descamps,
Lefebvre, de la Seine-Inférieure.
- Serre, député des Hautes-Alpes;
Laurence, député de la Manche;
Saladin, député de la Somme;
Mercier, député de Seine et Oise;
Inférieure;
Daunou,
Periès, de l'Aude, ayant déjà protesté le 2 juin dans la salle de la Convention;
Vincent,
Tournier, de l'Aude; ayant déjà protesté le 3 juin, dans la salle de la Convention;
Rouzet, de Haute-Garonne, ayant déjà protesté le 2 juin,
Blaux, de la Moselle;
Blaviet, ayant déjà protesté le 2 juin;
Maibois,
Estadens,
Bresson, des Vosges;
Moysset, du Gers;
Saint-Prix,
Gamon,







